

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE INSTALLATEUR THERMIQUE

⇒ Objectif de la formation

La formation se base sur le référentiel du diplôme de CAP Installateur Thermique qui vise à former des ouvriers capables de réaliser des travaux en Thermiques (Chauffage).

Le titulaire du CAP doit être capable de :

- ✓ **Collecter et rechercher des données**
- ✓ **Consigner des informations**
- ✓ **Traiter et décider, vérifier, choisir, élaborer :**
 - > une faisabilité
 - > des outils et appareils de mesure
 - > une solution technologique
 - > des documents
 - > une méthode d'intervention
 - > des informations
 - > des paramètres d'analyse
- ✓ **Réaliser, assurer un service :**
 - > équiper un poste de travail
 - > installer un matériel
 - > modifier, entretenir, réparer
 - > effectuer essais et réglages
 - > analyser des résultats
 - > vérifier une conformité
 - > transmettre des informations



⇒ Organisation de la formation

Durée de la formation :

- ✓ Cas général : 2 années de formation

Alternance :

- ✓ 1^{ère} année : 13 semaines au Centre de Formation, 34 semaines en entreprise
- ✓ 2^{ème} année : 13 semaines au Centre de Formation, 34 semaines en entreprise

⇒ Conditions d'admission

L'accès à ce CAP par la voie de l'apprentissage est ouvert aux jeunes :

- ✓ de 16 à 25 ans, ou bien de 15 ans à la condition d'avoir au moins un niveau 3^{ème},
- ✓ quel que soit leur niveau de formation (à l'exception des jeunes de 15 ans qui doivent avoir un niveau 3^{ème})

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage de deux ans avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par le rendez-vous d'inscription à BTP CFA Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.

⇒ Les moyens mis en œuvre

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des jeunes afin de les adapter aux exigences de l'entreprise.

✓ **Formation Générale :**

Expression Française et Ouverture sur le Monde, Mathématiques Appliquées, Économie Familiale et Sociale.

✓ **Formation Professionnelle :**

Technologie Professionnelle, prévention des accidents, dessin technique et d'art, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires, histoire de l'art, les styles.

✓ **Utilisation des Moyens d'Autoformation**

Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

⇒ Les poursuites de formation

Le titulaire de ce CAP peut ensuite :

✓ soit préparer un autre CAP du secteur en 1 an. Par exemple à BTP CFA Vendée :

- > le CAP Installateur Sanitaire
- > le CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Électriques

✓ soit poursuivre par une Mention Complémentaire Maintenance en Équipement Thermique Individuel

- > en 1 an à BTP CFA Vendée.

✓ soit poursuivre sa formation sur un niveau supérieur

- > en BP Équipements Sanitaires en 2 ans à BTP CFA Vendée
- > en Bac Pro Électrotechnique, Énergie, Équipements communicants en intégrant directement la 2^{ème} année à BTP CFA Vendée
- > en Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques en intégrant directement la 2^{ème} année à BTP CFA Vendée